



DÉFINITION

- Colle en émulsion vinylique prête à l'emploi, spécialement adaptée pour la pose de revêtements muraux et toiles de verre à peindre.

DESTINATION

- Revêtements muraux textiles sur envers papier, textile ou non tissé
- Fils à fils ou fils collés sur envers papier ou non tissé
- Textiles ou aiguilletés avec ou sans support papier
- Toiles de verre à peindre
- Revêtements floqués sur papier
- PVC sur envers papiers
- Tissus enduits vinyles légers
- Polystyrène expansé mince en rouleau de 2 à 5 mm d'épaisseur

AVANTAGES

- Colle prête à l'emploi
- Texture gel, ne coule pas
- Encollage facile et rapide, application au rouleau sans projection
- Excellente glisse, permet d'ajuster facilement les lés
- Affichage immédiat possible
- Temps ouvert long (20 minutes environ)
- Pouvoir piégeant (TACK) élevé, tenue immédiate du revêtement
- Forte cohésion finale
- Classe A+ (très faibles émissions de COV)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **COMPOSITION** : Colle en dispersion aqueuse à base de résines vinyliques
- **ASPECT** : Pâte de couleur blanche, onctueuse, thixotrope
- **TEMPS DE GOMMAGE*** : 0 à 5 minutes
- **TEMPS OUVERT*** : 20 minutes
- **PRISE DÉFINITIVE*** : 24 à 48 heures

* Les critères de temps de gommage, temps ouvert et prise définitive du collage, sont fonction de la température, de l'humidité ambiante, de la quantité de colle déposée et de la porosité des supports.

CONDITIONNEMENT

Conditionnement	Gencod	Référence
Seau de 5 kg	3479271068359	PROGOLD 050
Seau de 20 kg	3479271068342	PROGOLD 049



MISE EN ŒUVRE

■ SUPPORTS ADMISSIBLES :

- Plâtre et dérivés, plaques de plâtre cartonnées
- Supports anciens convenablement préparés
- Enduits du peintre, enduits de lissage muraux
- Panneaux de particules et bois préalablement imprimés avec un primaire adapté. Sur panneaux ignifuges ou hydrofuges, utiliser un primaire solvanté.

■ PRÉPARATION DES FONDS :

Le D.T.U. 59.4 "Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Le D.T.U. 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis :

- Support base plâtre : 5 %
- Bois et dérivés : 12 % ± 2 %

Le fond doit être plan, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

■ FONDS ABSORBANTS :

- Reboucher les trous ou fissures.
- Fixer les fonds friables, farineux, avec l'un de nos primaires adaptés.
- Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (Placoplâtre®) avec un primaire adapté.

Proscrire les impressions riches, nourrissantes ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds.

■ ANCIENS FONDS PEINTS :

Éliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépouler les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, éliminer les poussières dues au ponçage.

■ ENCOLLAGE :

Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.

Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée modèle N°0, à raison de 180 à 220 g/m².

■ AFFICHAGE :

Appliquer le revêtement dans la colle fraîche, après avoir pris soin de vérifier l'aplomb. Les autres lés seront positionnés bord à bord, ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la coupe.

■ MAROUFLAGE :

Maroufler soigneusement dans le sens vertical, puis du centre vers les bords, avec une spatule plastique.

■ ANCIENS FONDS PEINTS :

Les arasements au ras du plafond et des plinthes seront effectués à l'aide d'un cutter à lame fine, guidé par un couteau à enduire. Les tâches ou projections accidentelles de colle fraîche sur le revêtement seront éliminées immédiatement à l'aide d'une pointe de couteau, suivi d'un passage d'une éponge humide et propre (ne pas frotter).

■ NETTOYAGE :

Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.

■ CONSOMMATION :

Environ 180 à 220 g/ m².

■ CONSERVATION :

1 an en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10° C et + 25°C. CRAINT LE GEL.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en oeuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier.

En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.